



Traducteur natif ou non natif ? La directionnalité de la traduction et sa perception

Tomáš Duběda (Université Charles, Prague)

ABSTRACT

Native or non-native? Translation directionality and its perception

This article tackles the question of L2 translation (or non-native translation), examining its role in the translation industry and its specificities. An empirical study was carried out with the aim of objectively evaluating the perception of L2 translation with respect to its nativeness and acceptability. Twenty subjects having French as their mother tongue gave their opinion on a set of utterances translated by native and non-native translators. The results show that a certain number of native utterances were identified as non-native, while approximately one half of the non-native utterances were identified as native. The acceptability turns out to be strongly correlated with perceived nativeness. The perceived non-nativeness seems to be determined primarily by stylistic and grammatical errors. No effect of the respondents' age or domain of education was identified. The proficiency in Czech seems to increase the tolerance towards L2 translation.

KEYWORDS

Czech, French, L2 translation, legal language, translation quality

RÉSUMÉ

Le présent article aborde la question de la traduction non native et tâche d'étudier son rôle dans le secteur de la traduction professionnelle et les traits qui la caractérisent. Une étude empirique a été menée dans le but d'objectiviser la perception de la traduction non native sur les axes natif/non natif et acceptable/inacceptable. Vingt personnes de langue maternelle française se sont exprimées sur un ensemble d'énoncés traduits par des traducteurs natifs et non natifs. Les résultats montrent, d'une part, qu'un certain nombre d'énoncés natifs ont été identifiés comme non natifs, et d'autre part, qu'environ la moitié des énoncés non natifs ont été identifiés comme natifs. L'acceptabilité s'avère fortement corrélée au caractère natif perçu. La perception du caractère non natif semble déterminée en premier lieu par les fautes de style et de grammaire. Aucun effet lié à l'âge des participants ou à leur domaine de formation n'a pu être identifié. La maîtrise du tchèque semble augmenter la tolérance envers la traduction non native.

MOTS CLÉS

français, langage juridique, qualité de la traduction, tchèque, traduction non native

DOI

<https://doi.org/10.14712/18059635.2020.2.6>

1 LA TRADUCTION NON NATIVE



Le « principe de la langue maternelle » (Thelen 2005) veut que toute traduction professionnelle soit réalisée vers la langue maternelle du traducteur. En effet, la pratique montre que la direction inverse, appelée « traduction non native » ou « thème », implique des risques liés à une maîtrise imparfaite de la langue d'arrivée, qui peuvent aboutir à une traduction qui *contribue grandement à l'hilarité de nombreuses personnes*¹ (Newmark 1988 : 3 ; notre traduction). Malgré ce postulat, les situations où les traducteurs professionnels traduisent vers une langue étrangère sont loin d'être rares : beaucoup de pays, notamment ceux parlant des langues de diffusion limitée, ne disposent pas d'un nombre suffisant de traducteurs natifs et capables de traduire vers les grandes langues internationales (Hansen et al. 1998 ; Pavlović 2007 ; Ličko 2014 ; Svoboda 2016). À ce titre, la traduction non native est progressivement acceptée comme un objet à part entière des études traductologiques (Campbell 1998 ; Adab 2000 ; Hurtado Albir 2017 ; Duběda et al. 2018 ; Pokorn et al. 2019).

Selon Crystal (2008 : 321), un locuteur natif peut être défini comme une personne pour laquelle la langue en question est la première langue ou la langue maternelle ; c'est sur cette langue qu'il peut émettre des jugements fiables. Certes, la distinction entre locuteurs natifs et locuteurs non natifs a fait l'objet de débats (Davies 2003) : il est aujourd'hui admis, entre autres, qu'une personne peut avoir plusieurs langues premières, et que l'on peut acquérir une compétence linguistique quasi-native même à un âge avancé. En outre, Davies (2003 : 8) met en garde contre l'usage discriminatoire de cette distinction. Malgré cela, il y a généralement, tout au moins dans la communication publique, un consensus social quant à la norme linguistique applicable, qui est celle des locuteurs natifs.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que le marché tchèque de la traduction se caractérise par une assez grande permissivité envers la traduction non native, qui n'est pas perçue comme une déviation des normes professionnelles, mais plutôt comme une réponse pragmatique aux exigences du métier. Dans le même temps, une étude récente (Duběda et al. 2018) montre que la révision par un locuteur natif, qui est en principe le seul moyen susceptible d'éliminer les défauts inhérents à la traduction non native, n'est pas pratiquée systématiquement. D'une part, une traduction non native présentant de menues imperfections linguistiques mais suffisamment lisible et sémantiquement conforme à l'original, semble une solution suffisante lorsqu'elle est destinée à circuler dans des contextes peu formels ; d'autre part, diffuser une telle traduction à grande échelle ou l'utiliser à des fins de représentation pourrait s'avérer nuisible pour son destinataire.

Vis-à-vis de ces risques, nous souscrivons à la proposition de Prunč (2000), qui marie de façon rationnelle les exigences du marché actuel et les normes professionnelles. Selon l'auteur, un refus pur et simple de la traduction non native ne serait plus défendable, mais il faudrait insister sur l'obligation du fournisseur de déclarer le caractère « suboptimal » des traductions ainsi réalisées et d'informer le client au sujet de leur fonctionnalité limitée. Plus généralement, il serait souhaitable de sen-

1 ... contribute greatly to many people's hilarity...



sibiliser les clients et les employeurs quant à l'asymétrie qualitative entre traduction native et non native, fait qu'ils ont souvent tendance à ignorer (Beeby Lonsdale 2009). Par ailleurs, certains genres textuels sont jugés plus compatibles avec le thème que d'autres : selon Snell et Crampton (1989), ce sont avant tout les textes spécialisés, nécessitant une bonne maîtrise du sujet, qui sont souvent confiés aux traducteurs non natifs. En revanche, la traduction littéraire reste le domaine des natifs, quoiqu'avec des exceptions (Pokorn 2005). Ajoutons enfin que dans l'interprétation (traduction orale), le problème de la directionnalité paraît moins critique, certaines formes d'interprétation (comme l'interprétation de liaison ou l'interprétation communautaire) étant bidirectionnelles par définition.

2 LES TRAITS CARACTÉRISANT LA TRADUCTION NON NATIVE

L'exemple suivant, trouvé sur le site Internet de la ville de Český Krumlov, trahit à première vue son origine non native :

- (1) *Dans la ville, inscrite en 1992 dans la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, le vent de l'histoire et de l'héritage culturel souffle dans tous les coins. Dans la cité historique vous trouverez environ 300 monuments classés monument historique sous le patronage de l'état, le plus grand ensemble de château en République tchèque et un des théâtres le plus ancien et le mieux conservé au monde.*

Le texte est compréhensible, sauf peut-être l'expression *ensemble de château*, qui peut évoquer plusieurs châteaux, alors qu'il n'y en a qu'un seul, mais il comporte des fautes de style (*inscrite dans la liste, monuments classés monument historique, souffle dans tous les coins*), de grammaire (*un des théâtres le plus ancien*) et d'orthographe (*l'état*). Certaines de ces fautes seraient difficilement trouvables ailleurs que dans le français des locuteurs non natifs.

L'extrait analysé semble confirmer l'hypothèse selon laquelle une traduction non native se distinguerait d'une traduction native avant tout par des faiblesses stylistiques (Newmark 1988 ; Corness 1999 ; St. John 2003). En effet, le transfert du contenu sémantique est moins sensible à la directionnalité, de même que la terminologie, qui peut être vérifiée dans des dictionnaires spécialisés ou des bases de données terminologiques ; quant à la grammaire, on suppose chez un traducteur professionnel sa maîtrise parfaite. Plusieurs études récentes montrent cependant que la distribution des fautes de style en fonction de la directionnalité est moins évidente. Dans un article comparant la traduction de l'anglais vers le polonais et *vice versa*, Chodkiewicz (2016) ne constate qu'une légère différence dans le nombre total de fautes stylistiques ; en revanche, elle identifie dans les traductions non natives un nombre sensiblement supérieur de fautes grammaticales et terminologiques, ainsi que de problèmes de cohérence. Pokorn et al. (2019) examinent la traduction entre l'anglais et le slovène : leurs résultats montrent que le nombre de fautes stylistiques est à peu près le même dans les deux directions. L'étude de Duběda et al. (2018 : 75), qui porte sur les combinaisons de langues anglais/tchèque et français/tchèque, fournit les données repré-

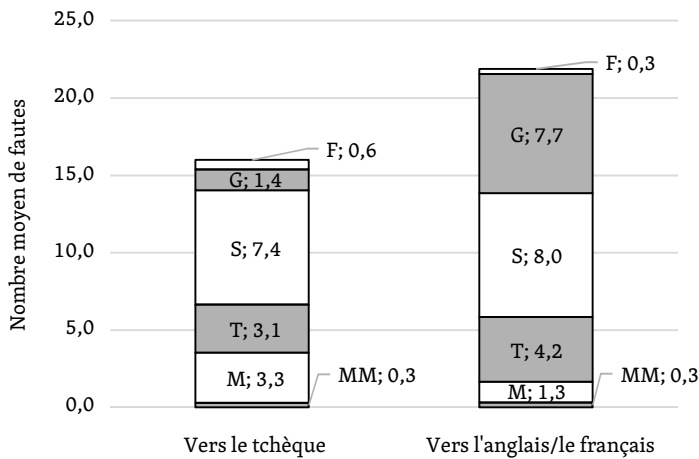


FIGURE 1 : Nombre de fautes par page de traduction (Duběda et al. 2018 : 75). MM: faute de sens particulièrement grave ; M : faute de sens ; T : faute terminologique ; S : faute stylistique ; G : faute grammaticale ; F : faute formelle.

sentées dans la Figure 1. Les chiffres correspondent aux moyennes établies pour les deux paires de langues et pour les deux genres textuels analysés (promotionnel et juridique). Il s'avère que le nombre moyen de fautes stylistiques (S) est comparable dans les deux directions, et que la seule différence notable réside dans le nombre de fautes de grammaire (G). Pour la définition des fautes, voir partie 4.

L'hypothèse de l'infériorité stylistique des traductions non natives, justifiée par l'impression que donne la lecture des textes comme celui que nous avons utilisé pour introduire ce chapitre, est ainsi remise en question par les analyses empiriques précitées, tout au moins dans une perspective quantitative. Cependant, affirmer que les deux types de traduction seraient pleinement équivalents au niveau stylistique semble paradoxal. Il faut donc chercher des différences de nature qualitative plutôt que quantitative. Partant du constat que la capacité d'un locuteur natif à porter des jugements fiables sur sa langue (Crystal 2008 : 321) inclut aussi une capacité à identifier les énoncés non natifs, nous présumons qu'il existe, parmi les fautes stylistiques, des fautes qu'un locuteur natif identifierait comme étrangères à la façon dont s'exprime sa propre communauté linguistique, et que nous appellerons « fautes non natives ». Ces fautes sont, en principe, absentes des traductions faites par des traducteurs natifs ; remarquons cependant que certaines solutions excessivement littérales, comme par exemple la traduction de *les années 1930* comme *léta 1930* au lieu de *30. léta 20. stolétí*, créent également une impression d'étrangeté quoiqu'elles soient attestées chez les traducteurs natifs. On peut supposer que les fautes non natives, du fait de leur caractère inhabituel, sont plus facilement perceptibles, et donc *a priori* plus nocives que les autres fautes stylistiques.

Ceci s'applique, bien évidemment, avant tout aux cas où le destinataire est locuteur natif de la langue d'arrivée. La capacité des destinataires non natifs à distinguer



les fautes natives des fautes non natives est réduite, tout comme leur capacité à identifier les fautes linguistiques en tant que telles. Ce fait sert d'ailleurs souvent d'argument lorsqu'on envisage l'utilisation de traductions non natives dans les situations où le texte final s'adresse à un public international (Snell-Hornby 2000).

3 ANALYSE EXPÉRIMENTALE : OBJECTIF ET HYPOTHÈSES

La partie expérimentale du présent article se propose de tester l'effet de la traduction non native sur les destinataires natifs. Nous entendons aller au-delà d'une simple intuition, et objectiviser cet effet à travers un test formalisé. Nous nous intéressons, d'une part, à la capacité à discriminer traductions natives et non natives, et, d'autre part, à l'acceptabilité de ces traductions au regard de la fonction du texte. Ces deux types de données devraient nous permettre de tirer des conclusions quant à la sensibilité des destinataires natifs aux marques de la traduction non native et à leur attitude vis-à-vis de ce type de traduction. L'analyse porte sur des traducteurs professionnels ayant des compétences élevées en traduction non native. Le texte utilisé relève du genre juridique : ce choix reflète le fait que c'est dans le domaine de la traduction spécialisée que les traducteurs non natifs interviennent le plus souvent.

Les hypothèses que nous entendons tester sont les suivantes :

- 1) Les énoncés natifs seront, en principe, identifiés comme tels.
- 2) Les énoncés non natifs seront, en principe, classifiés comme non natifs, mais une partie d'entre eux seront jugées équivalents aux énoncés natifs.
- 3) Il y aura une forte corrélation entre le caractère non natif perçu de l'énoncé et l'acceptabilité de celui-ci.
- 4) Les fautes stylistiques et grammaticales auront une influence sur la classification des énoncés sur l'axe natif/non natif. Les fautes de sens, de terminologie et de forme, en revanche, resteront sans effet.
- 5) L'identification sera fonction de l'âge des sujets : plus il est élevé, plus on peut s'attendre à une attitude conservatrice quant à la qualité stylistique.
- 6) L'identification sera fonction de la maîtrise du tchèque : la connaissance du tchèque permet de déceler des éléments linguistiques qui sont dus au transfert négatif de la langue maternelle du traducteur, donc de mieux identifier le caractère non natif de l'énoncé.
- 7) L'identification sera fonction de la formation reçue : les participants dont le domaine de formation est linguistique ou littéraire seront plus exigeants en ce qui concerne la qualité stylistique.

4 ÉCHANTILLON ET MÉTHODE

Les énoncés non natifs ont été tirés d'un corpus mis au point aux fins du projet GAČR 16-03037S, qui s'intéressait à la directionnalité de la traduction et à son impact sur la qualité du texte d'arrivée. Nous nous sommes servi d'un sous-ensemble de ce cor-



pus, constitué de dix traductions vers le français d'un même texte juridique de difficulté moyenne, effectuées par dix traducteurs professionnels de langue maternelle tchèque, ayant travaillé depuis 8 à 15 ans comme traducteurs indépendants. Ces traductions avaient été évaluées au préalable par deux experts de nationalité française, traducteurs professionnels du tchèque vers le français. L'évaluation s'est faite parallèlement à deux niveaux (O'Brien 2012 ; Martínez Mateo 2014) : au niveau global, les évaluateurs ont été invités à attribuer à chaque traduction une des quatre notes suivantes : A – traduction excellente ; B – traduction correcte ; C – traduction passable ; F – traduction inacceptable. L'évaluation locale, quant à elle, consistait à identifier et à classer les fautes de traduction (MM : faute de sens particulièrement grave ; M : faute de sens ; T : faute terminologique ; S : faute stylistique ; G : faute grammaticale ; F : faute formelle – voir également Figure 1). Malgré un protocole d'évaluation uniforme, qui comprend également des exemples de fautes (Duběda et al. 2018 : 229), on constate un certain degré de chevauchement entre les différentes catégories, et notamment entre les types adjacents (p. ex. M/T, T/S, S/G). Dans le cas des fautes terminologiques impliquant également un glissement de sens, la consigne était de les classer comme des fautes terminologiques. Un exemple d'évaluation est présenté dans le Tableau 1.

Texte de départ	Texte d'arrivée	
<p>Bez předchozího výslovného souhlasu provozovatele není klient oprávněn užívat e-mailové adresy adresátů, získané v průběhu čerpání služeb serveru, sám ani prostřednictvím třetích osob.</p> <p>Je zakázáno užívat server způsobem porušujícím práva třetích osob. Tyto Podmínky nabývají platnosti a jsou účinné ode dne 1. 6. 2012.</p> <p>Provozovatel je oprávněn tyto Podmínky kdykoli změnit s účinností zveřejněním nové verze na serveru, není-li stanoveno jinak.</p>	V	G
	<p><i>Le <u>client s'interdit</u> d'utiliser <u>en direct</u> ou par l'intermédiaire <u>des tiers</u>, sans une autorisation préalable explicite de la part</i></p>	
	<p><i>de l'exploitant, les adresses e-mail des destinataires obtenues</i></p>	
	V	
	<p><i>durant l'utilisation des <u>fonctionnalités</u> du Site.</i></p>	
	S	
	<p><i>Il est interdit d'utiliser le Site <u>d'une manière portant</u> atteinte</i></p>	
	G	
	<p><i>aux droits <u>des</u> tiers.</i></p>	
	<p><i>Les présentes Conditions entrent en vigueur et prennent effet au</i></p>	
	<p><i>1^{er} juin 2012.</i></p>	
	S	
	<p><i><u>Sauf si convenu autrement</u>, l'exploitant a le droit d'apporter</i></p>	
	V	
	<p><i>des modifications <u>quelconques</u> aux présentes Conditions qui</i></p>	
	<p><i>seront effectives à compter de la date de publication de la</i></p>	
	<p><i>nouvelle version sur le Site.</i></p>	

TABLEAU 1 : Exemple de l'évaluation. Traducteur FR11, phrases 5 à 8 sur 10. Évaluateur FR-B, note globale : C (passable).



Comme nous entendons tester, au sein de notre échantillon, les traducteurs les plus compétents, dont la maîtrise du français se rapproche le plus des locuteurs natifs, nous avons sélectionné, parmi les dix traductions, les cinq meilleures en termes de note globale. Sur les dix phrases dont se compose le texte, nous avons éliminé les deux plus courtes et les trois plus longues, afin de réduire la variabilité formelle des énoncés. La partie non native du test est ainsi représentée par $5 \times 5 = 25$ énoncés. Quant aux énoncés natifs, qui doivent servir de référence, nous avons employé deux traductions du même texte de départ, réalisées par les deux traducteurs de nationalité française mentionnés plus haut. Le nombre d'énoncés natifs est ainsi de $2 \times 5 = 10$, et le nombre total d'énoncés inclus dans le test, de $25 + 10 = 35$.

L'enquête a été réalisée en ligne, à l'aide de la plateforme Google Forms. Les énoncés ont été présentés dans un ordre aléatoire. Au début de la session, chaque participant a été invité à saisir son nom, sa tranche d'âge et son niveau de tchèque, puis il a été informé du fait que l'enquête avait une vocation purement scientifique et que ses résultats seraient anonymisés avant d'être publiés. Chaque énoncé était suivi de deux questions à choix multiple :

Effet que produit la phrase :

- *Cette phrase a pu être traduite par un traducteur français.*
- *Il me semble que cette phrase a été traduite par un traducteur tchèque.*

Acceptabilité linguistique de la phrase (conditions d'utilisation d'un site web s'adressant à un public francophone) :

- *acceptable*
- *acceptable avec réserve*
- *inacceptable*

Vingt participants bénévoles ont rempli le questionnaire. Il s'agit de ressortissants français de langue maternelle française. La répartition du groupe selon les tranches d'âge est la suivante : moins de 20 ans : 1 participant ; 20 à 29 ans : 9 ; 30 à 39 ans : 4 ; 40 à 49 ans : 2 ; 50 à 59 ans : 1 ; 60 ans et plus : 3. 12 participants ont déclaré avoir une connaissance nulle ou minime du tchèque, 5 ont indiqué un niveau débutant, 1 un niveau intermédiaire et 2 un niveau avancé en tchèque. Au moment de l'enquête, tous les sujets sauf un avaient obtenu ou allaient obtenir un diplôme universitaire. Une participante était étudiante en droit.

5 RÉSULTATS ET DISCUSSION

5.1 IDENTIFICATION DES ÉNONCÉS NATIFS

Le taux global d'identification correcte des traducteurs natifs est de 67 %. Cela signifie que 33 % des réponses ont été contraires à la réalité. L'identification correcte des dix énoncés natifs présents dans l'échantillon varie entre 90 % (18 personnes sur 20 ont perçu l'énoncé en question comme natif) et 40 % (seulement 8 personnes sur 20 ont perçu l'énoncé en question comme natif). Neuf énoncés sur dix ont été évalués

majoritairement comme natifs (> 50 %), et seulement un comme majoritairement non natif (< 50 %). Dans ce dernier cas, il s'agit de l'énoncé suivant :

- (2) *Le prestataire informe subséquemment le client au sujet de l'envoi du message à caractère commercial, ce par le biais de l'interface du site Internet, sauf accord exprès entre les parties.*

La phrase ne pose aucun problème de syntaxe ou de cohérence sémantique ; comme nous ne disposons pas d'informations sur les motifs du rejet de cette phrase, nous pouvons seulement spéculer sur le fait que celui-ci est dû à la forte présence de structures périphrastiques (*au sujet de, à caractère, par le biais de*), ainsi qu'à l'usage peu habituel du pronom anaphorique *ce* dans *ce par le biais*. Plus généralement, le langage juridique, aussi authentique qu'il puisse paraître aux spécialistes, peut surprendre un lecteur non initié par son caractère excessivement technique (Cornu 2005 : 12).

Deux sujets sur 20 ont identifié correctement les 100 % des énoncés natifs. Le score de 50 %, qui correspond au choix aléatoire, a été enregistré par six participants. Le score le plus bas est de 40 %.

5.2 IDENTIFICATION DES ÉNONCÉS NON NATIFS

Les énoncés non natifs ont été identifiés comme tels dans 49 % des cas. Dans 51 % des cas donc, les traducteurs tchèques ont réussi à produire un effet équivalent aux énoncés natifs. Le taux d'identification varie entre 5 % (seulement 1 personne sur 20 a perçu l'énoncé en question comme non natif) et 90 % (18 personnes sur 20 ont perçu l'énoncé en question comme non natif). Onze énoncés ont été évalués comme majoritairement natifs (< 50 %), un comme ambigu (= 50 %) et treize comme majoritairement non natifs (> 50 %). Les deux énoncés ayant obtenu le score le plus élevé (les moins natifs) sont les suivants :

- (3) *Tout litige potential relatif à la concurrence sera tranché par le tribunal compétent de la République tchèque désigné aux termes des règles de procédure de la République tchèque.*
- (4) *Le retrait par l'utilisateur enregistré de son consentement portant sur le traitement des données personnelles entraîne habituellement un retrait automatique de sa registration.*

Il semble que dans les deux cas, le rejet est dû avant tout à l'utilisation d'un mot inexistant en français, sans doute motivé par l'anglais ou le tchèque. Dans le premier cas, il peut s'agir du résultat d'une correction automatique faite avec un outil de correction anglais. Par ailleurs, l'utilisation d'un accent aigu à la place de l'apostrophe dans le deuxième énoncé (*l'utilisateur*), vice assez répandu des traducteurs tchèques, a également pu servir d'indice d'étrangeté : deux personnes interrogées nous ont spontanément signalé ce phénomène. Ceci dit, il est intéressant de noter que deux sujets sur 20 (sans qu'il s'agisse toujours des mêmes personnes) ont tout de même accepté ces deux énoncés comme natifs.



5.3 IDENTIFICATION DES ÉNONCÉS ET LEUR ACCEPTABILITÉ

La relation entre l'identification des énoncés et leur acceptabilité est visualisée dans la Figure 2.

Plusieurs informations peuvent être tirées de la Figure 2. Premièrement, on voit que la distribution des réponses sur l'axe natif/non natif est quasi linéaire : l'absence de tout effet catégoriel indique que le groupe interrogé ne tend pas vers l'unanimité, mais fournit également des réponses ambivalentes. Deuxièmement, le graphique montre que plus l'énoncé est perçu comme non natif, plus son acceptabilité est faible, quoique non sans exception. La corrélation entre ces deux paramètres est fortement négative (coefficient de Pearson : $r = -0,73$). Troisièmement, si l'intervalle d'identification (0 à 1) est occupé sur presque toute sa largeur, l'intervalle d'acceptabilité (-1 à 1) est occupé de manière asymétrique : les valeurs négatives sont rares, ce qui témoigne d'un seuil d'acceptabilité relativement bas des personnes interrogées. L'acceptabilité moyenne de l'échantillon est de 0,43 (énoncés natifs : 0,48 ; énoncés non natifs : 0,42). La distribution des réponses pour les traducteurs natifs (cf. partie 5.1) est visualisée par des flèches noires.

5.4 EFFET DES DIFFÉRENTS TYPES DE FAUTES

Pour chacun des énoncés non natifs, nous disposons de deux versions corrigées, avec l'identification des endroits problématiques et la classification des fautes (cf. Tableau 1). Partant de ces données, nous avons tout d'abord établi, pour chaque énoncé, le nombre total de fautes, qui correspond à la moyenne des deux versions corrigées, puis nous avons corrélé ce chiffre au coefficient exprimant le caractère

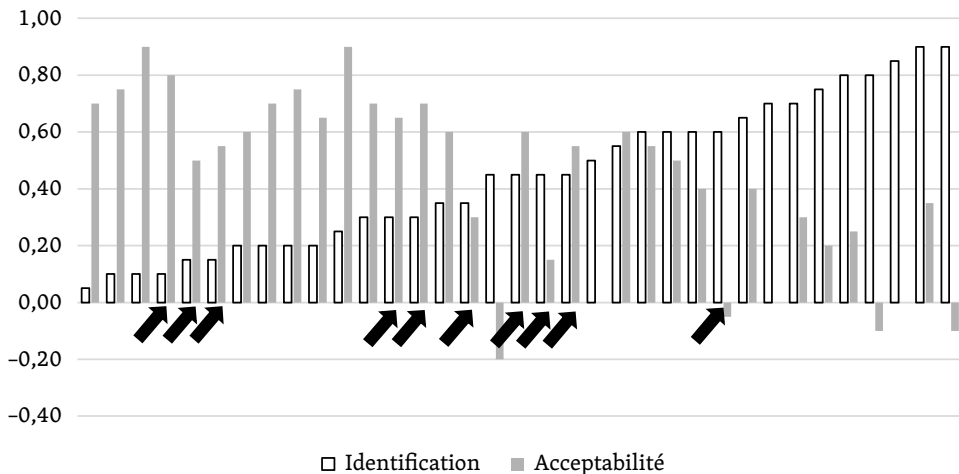


FIGURE 2 : Identification des énoncés (colonnes blanches) et leur acceptabilité (colonnes grises). Les données sont classées par ordre croissant du caractère natif/non natif perçu des énoncés (colonnes blanches ; 0 : énoncé perçu comme natif à l'unanimité ; 1 : énoncé perçu comme non natif à l'unanimité). Les colonnes grises correspondent à l'acceptabilité perçue des énoncés (-1 : inacceptable avec réserve ; 0 : acceptable avec réserve ; 1 : acceptable). Les traducteurs natifs sont marqués par des flèches noires.

	Toutes fautes confondues	Fautes non linguistiques	Fautes linguistiques
Corrélation entre le nombre de fautes et le caractère natif/non natif perçu des énoncés	0,46	-0,18	0,66
Corrélation entre le nombre de fautes et le taux d'acceptabilité des énoncés	-0,31	0,21	-0,51

TABLEAU 2 : Coefficients de corrélation entre le nombre de fautes, l'identification des énoncés et leur acceptabilité.

natif/non natif perçu de l'énoncé, ainsi qu'à son taux d'acceptabilité. Dans un deuxième temps, nous avons fait le même calcul séparément pour deux catégories de fautes : d'un côté, nous avons placé les fautes de sens, de terminologie et de forme, relativement neutres vis-à-vis de la direction de traduction, et de l'autre côté, les fautes stylistiques et grammaticales, *a priori* plus fortement corrélées à l'opposition thème/version. Par souci de simplicité, nous réserverons à la première catégorie de fautes la dénomination « fautes non linguistiques », et à la seconde, la dénomination « fautes linguistiques ». Les valeurs du coefficient de corrélation sont indiquées dans le Tableau 2.

Le nombre moyen de fautes par énoncé est de 1,66, dont 0,76 non linguistiques et 0,9 linguistiques. En corrélant le nombre de fautes dans chaque énoncé avec son caractère natif/non natif perçu, nous obtenons la valeur de $r = 0,46$. Ce chiffre traduit une corrélation moyennement forte entre les deux grandeurs (plus il y a de fautes, plus l'énoncé est perçu comme non natif). Pour l'acceptabilité, la corrélation est de $-0,31$ (corrélation faible ; plus il y a de fautes, moins l'énoncé est acceptable).

Dans le cas des fautes non linguistiques, les deux valeurs ($-0,18$ et $0,21$) expriment des corrélations très faibles, ce qui témoigne du fait que cette catégorie de fautes n'influe que marginalement sur les réponses des participants. En revanche, les chiffres de la dernière colonne, qui correspondent aux fautes linguistiques, traduisent une corrélation forte ($0,66$) ou moyennement forte ($-0,52$). C'est donc sur ces deux types de fautes que les personnes interrogées fondent majoritairement leur choix. Si les deux catégories de fautes ont été prises en compte par les experts dans leur évaluation des traductions, c'est surtout la catégorie des fautes stylistiques et grammaticales qui est « visible » pour les non-experts et qui oriente leurs choix sur l'échelle natif/non natif et acceptable/non acceptable.

5.5 EFFET DE L'ÂGE DES SUJETS

Afin de vérifier l'existence d'une relation entre l'âge des participants et leur perception du caractère natif/non natif des énoncés, nous avons calculé le coefficient de corrélation entre, d'un côté, leur tranche d'âge (les six tranches d'âge étant représentées par une série de nombres entiers allant de 1 à 6), et de l'autre côté, le pourcentage de réponses « *Il me semble que cette phrase a été traduite par un traducteur tchèque* » (plus l'énoncé est perçu comme non natif, plus ce pourcentage est élevé). Le coefficient de



Pearson est de $-0,03$, ce qui ne permet de conclure à aucune corrélation entre les deux variables.

5.6 EFFET DE LA MAÎTRISE DU TCHÈQUE

Pour vérifier cet effet, nous avons procédé comme dans la section précédente : nous avons établi le coefficient de corrélation entre le niveau de tchèque déclaré (les quatre niveaux ont été convertis en nombres entiers allant de 0 à 3) et le pourcentage de réponses « *Il me semble que cette phrase a été traduite par un traducteur tchèque* ». Le coefficient de Pearson, dont la valeur est de $-0,30$, indique une faible corrélation négative entre les deux variables : contrairement à notre hypothèse, la maîtrise du tchèque semble être un facteur qui renforce dans une certaine mesure la tolérance des personnes interrogées envers les marques d'une traduction non native.

5.7 EFFET DE LA FORMATION DES SUJETS

Tester le niveau d'instruction atteint ne nous semblait pas pertinent, car tous les participants sauf un avaient obtenu ou allaient obtenir un diplôme universitaire. En ce qui concerne la spécialisation juridique, le groupe testé comprend une étudiante en droit, ce qui permet une comparaison ponctuelle, mais sans signification statistique (il s'avère que cette étudiante a atteint des scores proches de la moyenne, aussi bien pour le taux d'identification des énoncés natifs et non natifs que pour l'acceptabilité). Cependant, comme les variables étudiées sont essentiellement linguistiques, il n'est pas sans intérêt d'opposer les onze participants ayant obtenu un diplôme linguistique ou littéraire (ou qui allaient obtenir un tel diplôme) à tous les autres participants, à l'exclusion de la participante spécialisée en droit. Le pourcentage de réponses « *Il me semble que cette phrase a été traduite par un traducteur tchèque* » est de 42 % dans le premier cas, et de 49 % dans le second. Cette différence est contraire à notre hypothèse, mais reste statistiquement non significative (test t , $p = 0,08$).

6 CONCLUSION

L'enquête décrite dans les paragraphes précédents a été entreprise dans le but d'évaluer de manière objective et quantifiable l'effet que produit une traduction non native aux yeux des francophones natifs. Rappelons que l'échantillon testé comprenait, d'une part, des énoncés traduits par des professionnels de nationalité française, et d'autre part, des énoncés traduits par des traducteurs tchèques ayant une solide compétence professionnelle. Les énoncés ont été présentés isolément, ce qui n'est pas une situation habituelle ; cette méthodologie est toutefois compatible avec l'objectif de l'enquête, qui ne cherche pas à tester la compréhension du texte, mais à évaluer son niveau linguistique. Par ailleurs, les résultats doivent être interprétés à la lumière du fait que l'écrasante majorité des participants étaient des diplômés ou futurs diplômés d'université.



L'hypothèse intuitive selon laquelle un locuteur natif serait apte à identifier les énoncés formulés par les membres de sa propre communauté linguistique n'a pas été réfutée, mais sa confirmation demeure partielle. Certes, lorsqu'on s'en tient au critère de la majorité, seulement un énoncé sur dix a été évalué comme majoritairement non natif. Cependant, en regardant les données de plus près, on constate qu'un tiers des réponses ont été contraires à la réalité. Ce résultat peut être imputé, au moins en partie, aux caractéristiques du langage juridique, dont la complexité est souvent perçue comme rébarbative par les non-spécialistes. Il est probable que l'identification des traducteurs natifs serait meilleure si l'étude portait sur un autre genre textuel (par exemple un texte promotionnel, journalistique ou littéraire).

La deuxième hypothèse, quant à elle, a été confirmée : presque la moitié des énoncés non natifs présentent des qualités grâce auxquelles ils ont été majoritairement jugés comme natifs. Produire un effet natif n'est donc pas un objectif inatteignable pour un traducteur non natif ; dans le même temps, il semble loin d'être garanti. Les spécificités du langage juridique, mentionnées plus haut, ont pu entrer en jeu dans la classification des énoncés non natifs. Cependant, leur effet est difficile à évaluer, car il a pu être aussi bien positif (« c'est abscons, mais tout le langage du droit est comme ça ») que négatif (« c'est tellement abscons qu'il ne peut pas s'agir d'un traducteur natif »).

L'hypothèse de la corrélation entre le caractère natif/non natif perçu et l'acceptabilité des énoncés a été également confirmée : le coefficient de corrélation de $-0,75$ nous permet de dire que les énoncés perçus comme natifs sont en même temps considérés comme acceptables, et *vice versa*.

L'analyse de la corrélation entre, d'un côté, les deux catégories de fautes, et de l'autre, le caractère natif/non natif perçu et l'acceptabilité des énoncés, a apporté une confirmation de la quatrième hypothèse. Tandis que les fautes « non linguistiques » (sens, terminologie, forme) n'ont eu qu'un effet marginal, les fautes « linguistiques » (style et grammaire) se sont avérées cruciales pour le choix de la réponse.

L'hypothèse du conservatisme croissant des sujets en fonction de leur âge n'a pas été confirmée, tout comme l'hypothèse d'une plus grande exigence linguistique des diplômés ou futurs diplômés en lettres. Quant à la maîtrise du tchèque, celle-ci se montre non comme un paramètre qui augmente la sensibilité des participants aux marques d'une traduction non native, mais au contraire comme un facteur qui renforce leur tolérance envers ce type de traduction, quoique dans une mesure limitée.

Remerciements

La présente étude a bénéficié du soutien du projet de l'Université Charles « Progres Q10 : Le langage dans les changements de temps, d'espace et de culture ».



RÉFÉRENCES

- Adab, B. (2000) Towards a More Systematic Approach to the Translation of Advertising Texts. In: Beeby, A., D. Ensinger et M. Presas (eds) *Investigating Translation: Selected papers from the 4th International Congress on Translation*, 225–237. Amsterdam: John Benjamins.
- Beeby Lonsdale, A. (2009) Directionality. In: Baker, M. et G. Saldanha (eds) *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, 84–88. London — New York: Routledge.
- Campbell, S. (1998) *Translation into the Second Language*. New York: Longman.
- Chodkiewicz, M. (2016) What types of errors do undergraduate students make depending on directionality? In: Bogucki, Ł., B. Lewandowska-Tomaszczyk et M. Thelen (eds) *Translation and Meaning*. New Series, Vol. 2, 191–208. Bern: Peter Lang.
- Corness, P. (1999) Stylistic aspects of translation from Czech into English: some features of a sample non-literary corpus. *Folia Translatologica* VII, 11–83.
- Cornu, G. (2005) *Linguistique juridique*. Paris: Montchrestien.
- Crystal, D. (2008) *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*. Malden — Oxford — Carlton: Blackwell Publishing.
- Davies, A. (2003) *The Native Speaker: Myth and Reality*. Clevedon — Buffalo — Toronto — Sydney: Multilingual Matters.
- Duběda, T., D. Mraček et V. Obdržálková (2018) *Překlad do nemateřského jazyka: fakta, otázky, perspektivy*. Praha: Karolinum.
- Hansen, G. et al. (1998) The translation process: from source text to target text. In: Hansen, G. (ed) *LSP texts and the process of translation (Copenhagen working papers in LSP 1)*, 59–72. Copenhagen: Samfundslitteratur.
- Hurtado Albir, A. (ed) (2017) *Researching Translation Competence by PACTE Group*. Amsterdam — Philadelphia: John Benjamins.
- Ličko, R. (2014) *Translation into English as a Foreign Language. A Slovak Survey*. Banská Bystrica: Belianum.
- Martínez Mateo, R. (2014) A deeper look into metrics for translation quality assessment (TQA): A case study. *Miscelánea: A Journal of English and American Studies* 49, 73–94.
- Newmark, P. (1988) *A Textbook of Translation*. Hertfordshire: Prentice Hall.
- O'Brien, S. (2012) Towards a dynamic quality evaluation model for translation. *Journal of Specialised Translation* 17, 55–77.
- Pavlović, N. (2007) Directionality in translation and interpreting practice. Report on a questionnaire survey in Croatia. *Forum* 5/2, 79–99.
- Pokorn, N. (2005) *Challenging the Traditional Axioms. Translation into a non-mother tongue*. Amsterdam — Philadelphia: John Benjamins.
- Pokorn, N. K., J. Blake, D. Reindl et A. Pisanski Peterlin (2019) The influence of directionality on the quality of translation output in educational settings. *The Interpreter and Translator Trainer*.
- Prunč, E. (2000) Translation in die Nicht-Muttersprache und Translationskultur. In: Grosman, M., M. Kadrić, I. Kovačić et M. Snell-Hornby (eds) *Translation into Non-Mother Tongues: In Professional Practice and Training*, 5–20. Tübingen: Stauffenburg.
- Snell, B. et P. Crampton (1989) Types of translation. In: Picken, C. (ed) *The Translator's Handbook*, 59–70. London: Aslib.
- Snell-Hornby, M. (2000) 'McLanguage': The identity of English as an issue in translation today. In: Grosman, M., M. Kadrić, I. Kovačić et M. Snell-Hornby (eds) *Translation into Non-Mother Tongues: In Professional Practice and Training*, 35–44. Tübingen: Stauffenburg.
- St. John, E. (2003) Translating into L2 during Translator Training. In: *Project Papers of the Consortium for Training Translation Teachers (CTTT)*. <<https://www.scribd.com/document/362794714/stjohn>> [consulté le 18/03/2020].
- Svoboda, T. (2016) Průzkum překladatelského trhu ve střední Evropě. <<http://www.jtpunion.org/K-profesi/Odborne/>

Průzkum-peklatatekeho-trhu-ve-stredni-Evlope-Ce> [consulté le 28/8/2018].
Thelen, M. (2005) Translating into English as a Non-native Language: The Dutch

Connection. In: Anderman, G. et M. Rogers (eds) *In and Out of English: For Better, for Worse?*, 242-255. Buffalo: Multilingual Matters.



SITES INTERNET

Site de la ville de Český Krumlov [consulté le 31/08/2019] <http://www.ckrumlov.info/php/fr/>

Tomáš Duběda

Institut de traductologie
Faculté des Lettres, Université Charles
Hybernská 3, 110 00 Praha 1, République tchèque
ORCID: 0000-0003-0609-4506
dubeda@ff.cuni.cz